

Les filières animales françaises

Caractéristiques, enjeux et perspectives



Les filières animales françaises

Caractéristiques, enjeux et perspectives

Chez le même éditeur

Biologie des poissons d'eau douce européens

J. Bruslé, J.-P. Quignard, 2^e éd., Collection Aquaculture-Pisciculture, 2013

Les produits laitiers

R. Jeantet, T. Croguennec, M. Mahaut, P. Schuck, G. Brulé, 2^e éd., 2012

La transformation fromagère caprine fermière : Bien fabriquer pour mieux valoriser ses fromages de chèvre

M. Pradal, 2012

Zootechnie générale

J.-P. Barret, 3^e éd., Collection Agriculture d'Aujourd'hui, 2011

Les critères microbiologiques des denrées alimentaires : Réglementation, agents microbiens, autocontrôle

É. Dromigny, 2011

Grand dictionnaire illustré de parasitologie médicale et vétérinaire

J. Euzéby, 2008

Appellations d'origine contrôlée et productions animales

G. Bozzolo, 2004

Principales maladies infectieuses et parasitaires du bétail : Europe et régions chaudes

P.-C. Lefèvre, J. Blancou, R. Chermette, 2003

Productions animales hors sol

D. Chinzi, 3^e éd., Collection Références, 2002

Les filières animales françaises

Caractéristiques, enjeux et perspectives

Marie-Pierre Ellies

Coordonnatrice
Enseignant chercheur
Bordeaux Sciences Agro



www.editions.lavoisier.fr

Photos de couverture : © *Jean-Marc Arranz*, © *Elisabeth Baeza*, © *Michel Bouilhol*,
© *Capgènes*, © *Alexandre Ellies*, © *Alexandre Grasteau*, © *Gérard Guy*, © *Joop Lensink*,
© *Hélène Leruste*, © *Julien Moreau*, © *Laurent Salle*.

Direction éditoriale : Emmanuel Leclerc

Édition : Solène Le Gabellec

Fabrication : Estelle Perez

Composition : Compo Méca, Mouguerre

Impression : EMD, Lassay-les-Châteaux

© 2014, Lavoisier, Paris

ISBN : 978-2-7430-1509-1

Contributeurs

Cet ouvrage est l'aboutissement d'un travail collectif de nombreux auteurs, d'horizons divers (enseignants, chercheurs, professionnels) et auxquels il convient d'adresser nos plus sincères remerciements.

Jacques Agabriel

INRA Herbivores (UMR 1213)

Jean-Marc Arranz

Groupement d'intérêt scientifique GIS-id64

Audrey Aubard

Aubard Consulting

Laurent Avon

Institut de l'élevage

Elisabeth Baéza

INRA Recherches avicoles de Tours-Nouzilly (UR 0083)

Dominique Bauchart

INRA Herbivores (UMR 1213)

Jean-Marc Bèche

Confédération nationale de l'élevage

Nejla Ben Arfa

LUNAM Université, Groupe ESA d'Angers

Catherine Bennetau-Pelissero

Bordeaux Sciences Agro

Marc Benoit

INRA AgroSystèmes, territoires, ressources (UR 55)

Bernard Bibé

Institut de l'élevage

Geneviève Bigot

IRSTEA

Jérôme Bindelle

Université vétérinaire de Liège (Belgique)

François Bocquier

SupAgro Montpellier (UMR 0868)

Didier Boichard

INRA Génétique animale et biologie intégrative (UMR 1313)

Xavier Boivin

INRA Herbivores (UMR 1213)

Michel Bouilhol

VetAgroSup

Jean-Pierre Boutonnet

INRA Systèmes d'élevage méditerranéens et tropicaux (UMR 0868)

Isabelle Cassar-Malek

INRA Herbivores (UMR 1213)

Hélène Chardon

Centre d'information sur les viandes

Valérie Chesneau

Groupement de défense sanitaire aquacole d'Aquitaine

Joël Corbon

Association de sauvegarde et de développement de la chèvre commune Provençale

Sébastien Couvreur

LUNAM Université, Groupe ESA d'Angers

Coralie Danchin-Burge

Institut de l'élevage

Karine Daniel

LUNAM Université, Groupe ESA d'Angers

Patrick Daniel

Laboratoire des Pyrénées et des Landes, site de Mont-de Marsan

Daniel Daridan

IFIP-Institut du porc

Justine Defois

LUNAM Université, Groupe ESA d'Angers

Bernard Denis

Conservatoire des races animales en Pays de la Loire

Christophe Denoyelle

Institut de l'élevage

Jean-Baptiste Dollé

Institut de l'élevage

Christelle Duchène

Centre d'information sur les viandes

Rollande Dumont

AgroSup Dijon (UMR 1041)

Marie-Pierre Ellies

Bordeaux Sciences Agro

Sandrine Espagnol

IFIP-Institut du Porc

Anne Ferlay

INRA Herbivores (UMR 1213)

Dominique François

INRA Station d'amélioration génétique des animaux (UR 0631)

Régis Fresneau

Conservatoire des races animales en Pays de la Loire

Benoît Graulet

INRA Herbivores (UMR 1213)

Daniel Guémené

INRA Recherches Avicoles de Tours-Nouzilly (UR 0083) et Syndicat des sélectionneurs avicoles et aquacoles français

Caroline Guinot

Centre d'information sur les viandes

Gérard Guy

INRA Palmipèdes à foie-gras (UE 0089)

Jean-François Hocquette

INRA Herbivores (UMR 1213)

Jean-Luc Hornick

Université vétérinaire de Liège (Belgique)

Catherine Hurtaud

INRA Physiologie environnement et génétique pour l'animal et les systèmes d'élevage (UMR 1348)

Stéphane Ingrand

INRA Mutation des activités, des espaces et des formes d'organisation dans les territoires ruraux (UMR 1273)

Jean-Christophe Kroll

AgroSup Dijon (UMR 1041)

Christophe Lapsin

Cellule énergie environnement (Célène)

Yannick Lautrou

LUNAM Université, Groupe ESA d'Angers

Philippe Lecomte

INRA Systèmes d'élevage méditerranéens et tropicaux (UMR 0868)

André Le Gall

Institut de l'élevage

Roger Le Guen

LUNAM Université, Groupe ESA d'Angers

Michel Le Hénaff

Bordeaux Sciences Agro

Joop Lensink

ISA Lille

Hélène Leruste

ISA Lille

Valérie Litaize

Établissement public local d'enseignement et de formation professionnelle agricole

Elise Lorinquer

Institut de l'élevage

Vincent Manneville

Institut de l'élevage

Lucie Markey

Institut de l'élevage

Bruno Martin

INRA Herbivores (UMR 1213)

Nathalie Parsy

Protection mondiale des animaux de ferme

Brigitte Picard

INRA Herbivores (UMR 1213)

Sophie Prache

INRA Herbivores (UMR 1213)

Régis Ribereau-Gayon

Conservatoire des races d'Aquitaine

Gilles Rousseau

Bordeaux Sciences Agro

Laurence Sagot

Centre interrégional d'information et de recherche en production ovine

Laurent Salles

Caillor

Pierre Sans

École nationale vétérinaire de Toulouse (UR 1303)

Jacques Servièrè

AgroParisTech (UMR 791)

Cécile Sibra

VetAgroSup (UMR 1213)

Florence Van Der Horst

Institut technique de l'aviculture

Antoine Vautier

IFIP-Institut du Porc

Cet ouvrage n'aurait pas pu être concrétisé sans la contribution efficace des différents lecteurs auxquels les versions provisoires ont été soumises et qui, par leurs remarques critiques, ont permis de les amender. Nous tenons ici à les remercier vivement :

Jacques Agabriel (*INRA*)Catherine Bennetau-Pelissero (*Bordeaux Sciences Agro*)Pascal Boué et collaborateurs (*Capgènes*)Michel Bouilhol (*VetAgroSup*)Jean-Pierre Boutonnet (*INRA*)Jacques Cabaret (*INRA*)Didier Chinzy (*Bordeaux Sciences Agro*)Sophie Danvy (*IFCE*)Jean-Baptiste Dollé (*Institut de l'Élevage*)Christian Ducrot (*INRA*)Rollande Dumont (*AgroSupDijon*)Daniel Guémené (*INRA, SYSAAF*)Pierrick Haffray (*INRA, SYSAAF*)Philippe Hassoun (*MontpellierSupAgro*)Frantz Jénot (*Fresyca, Réseau d'Excellence caprine Poitou-Charentes*)Alain Kondjoyan (*INRA*)Michel Lessire (*INRA*)Jean Lossouarn (*AgroParisTech*)Didier Micol (*INRA*)Luc Mounier (*VetAgroSup*)Sandrine Papillon (*Bordeaux Sciences Agro*)

Guy Perrier (*AgroSupDijon*)

Benjamin Quittet (*INRA, SYSAAF*)

Pierre Sans (*ENVT*)

Hervé Tournadre (*INRA*)

Étienne Verrier (*AgroParisTech*)

Frédéric Zahm (*IRSTEA*)

Emmanuelle Zanchi (*Lycée Agricole de Chaumont*)

Est également remerciée l'équipe toulousaine de l'Institut de l'élevage (Emmanuel Morin, Gilles Lagriffoul, Catherine de Boissieu, Jean-Michel Astruc) pour la mise à disposition des informations sur la filière ovin lait.

Un grand merci à Jean-Marc Arranz, Élisabeth Baeza, Michel Bouilhol, Capgènes, Alexandre Ellies, Alexandra Grasteau, Gérard Guy, Joop Lensink, Hélène Leruste, Julien Moreau et Laurent Salles pour les crédits photo.

Enfin, nous tenons à remercier particulièrement :

Michel Bouilhol (*VetAgroSup*) pour sa disponibilité à toutes les étapes de l'ouvrage et son aide précieuse lors des relectures,

Rollande Dumont (*AgroSupDijon*) pour ses propositions constructives sur l'écriture des documents et sa relecture consciencieuse,

Hervé Jacob (*Bordeaux Sciences Agro*) pour son aide lors de la construction du projet, mais également ses encouragements et son soutien tout au long de sa réalisation,

Sandrine Papillon (*Bordeaux Sciences Agro*) pour sa relecture attentive de l'ensemble des textes, sa grande disponibilité et son travail plus que conséquent sur la mise en forme de l'ouvrage final.

Sommaire

Contributeurs	V
Relecteurs	IX
Avant-Propos. L'élevage en France depuis 50 ans : question sociale et questionnement sociétal	1
Introduction générale	15

Chapitre 1

Les productions animales dans la politique agricole commune

La politique agricole commune initiale : produire plus pour satisfaire la consommation	22
Le temps des réformes : la PAC en question	34
Bilan et perspectives : les crises cycliques comme nouvelle forme de régulation ?	45
Conclusion	52

Partie I

Les principales filières françaises en détails

Chapitre 2

Bovins laitiers

Contexte	56
L'amont et l'encadrement de l'élevage laitier	58
Mode de conduite, produits, performances et services rendus	64
Transformation, valorisation et mise en marché des produits laitiers	74

Chapitre 3

Bovins allaitants

Contexte	85
Encadrement de l'élevage allaitant	88
Mode de conduite et produits	91
Performances et services rendus	102
Abattage et valorisation des carcasses	105
Le marché	113
Conclusion	117

Chapitre 4**Veaux**

Contexte	119
Mode de conduite et animaux produits	123
Conduite alimentaire et autres éléments de conduite générale	126
Abattage et valorisation des carcasses	132
Le marché du veau	137
Conclusion	138

Chapitre 5**Ovins laitiers**

Territoires et terroirs.....	141
Évolutions démographiques et structurelles	143
Orientations des systèmes de production.....	144
Saisonnalité et conséquences	144
Conduites alimentaires.....	146
Reproduction, sélection et génétique	147
Équipements, travail, revenu	149
Transformation et valorisation des produits.....	152
Gestion de la production	155
Coproducts : viande, agneaux et laine	156
Organisation de la filière ovins lait.....	157
Conclusion	158

Chapitre 6**Ovins allaitants**

Une grande diversité de races et de systèmes de production.....	162
Reproduction, sélection et génétique	167
Conduite du troupeau et animaux produits	172
Organisation des échanges d'animaux vivants et de viande ovine	179
Conclusion	185

Chapitre 7**Caprins**

Contexte	187
Encadrement de l'élevage caprin	191
Mode de conduite des troupeaux	193
Performances et services rendus.....	201
Produits de l'élevage	203
Le marché	206
Conclusion	208

Chapitre 8**Équidés**

Contexte	211
Reproduction et sélection génétique.....	220
Conduite alimentaire et autres éléments de conduite générale	228
Différents marchés dans la filière équine	237
Conclusion	242

Chapitre 9**Porcins**

Contexte	245
Reproduction, sélection et génétique	253
Mode de conduite et organisation de l'élevage	256
Conduite alimentaire et autres éléments de conduite générale	258
Transformation et valorisation des produits.....	267
Le marché	274
Conclusion	281

Chapitre 10**Volailles de chair et de ponte**

Volailles de chair	283
Contexte économique	283
Différentes volailles produites en France.....	285
Conduite d'élevage	289
Import/export et consommation	294
Conclusion	296
Poules pondeuses et œufs de consommation	296
Contexte économique	296
Différents systèmes d'élevages en France.....	299
Conduite d'élevage	300
Marquage et calibrage des œufs.....	303
Import/export et consommation	304
Conclusion	305

Chapitre 11**Cailles**

Contexte	307
Reproduction, sélection et génétique	310
Élevage des cailles de chair	314
Conduite alimentaire et nutrition	316
Différents enjeux en élevage de cailles : bien-être animal, environnement, santé animale.....	318
Transformation et valorisation des produits.....	319
Commercialisation	320
Conclusion	320

Chapitre 12**Palmipèdes**

Contexte	324
Reproduction, sélection et génétique	327
Mode de conduite et animaux produits	332
Conduite alimentaire et autres éléments de conduite générale	335
Transformation et valorisation des produits	339
Le marché	342
Conclusion	345

Chapitre 13**Lapins de chair**

Contexte économique	349
Conduite de l'élevage	352
Import/export, consommation et mise en marché	354
Conclusion	356

Chapitre 14**Poissons**

Cheptel piscicole	362
Répartition de l'activité piscicole sur le territoire	364
Truiticulture	366

Chapitre 15**Coquillages : huîtres, moules, coquilles Saint-Jacques et coques**

Contexte économique	383
Répartition des productions en France	385
Évolution des différentes productions en France	390
Qualité des produits	390
Techniques de production	393
Import/export et consommation	399
Conclusion	401

Partie II**Les grands enjeux de l'élevage****Chapitre 16****Composition et qualité des produits animaux**

Éléments de contexte	404
Différentes dimensions de la qualité des produits animaux	405
Qualité des produits dans le marché	422
Conclusion	430

Chapitre 17**Le bien-être**

Brève histoire du bien-être animal : comment les sociétés occidentales sont passées d'une indignation morale aux préoccupations contemporaines d'un « manger éthique »	434
--	-----

Point de vue d'une association, la Protection mondiale des animaux de ferme	439
Quelles approches expérimentales ? Du monodisciplinaire au pluridisciplinaire	442
La place de la relation Homme/animal dans l'élevage d'aujourd'hui ou de demain ...	446
La question du gavage des palmipèdes et de la production de foie gras, un cas d'école ?	448

Chapitre 18

Environnement et productions animales : la nécessité d'une approche globale et multicritères

Prise en compte de la réglementation environnementale en élevage : du focus sur la qualité de l'eau aux nouvelles problématiques	456
Analyse du cycle de vie en productions animales : intérêt et limites	459
Gaz à effet de serre en élevage de ruminants : évaluation des émissions et stockage de carbone dans les sols.....	463
Évaluation de la biodiversité et des services écologiques associés en élevage : proposition de méthode	466
Vers une optimisation des flux et de l'efficacité de l'utilisation des ressources en production porcine en industries d'abattage et de transformation	472

Chapitre 19

Biodiversité domestique

Historique de la conservation des races en France.....	478
Sélection animale et biodiversité : prospective.....	480
Enjeux scientifiques, Cryobanque nationale : mise en place et fonctionnement.....	483
Biodiversité génétique et races d'élevage en Aquitaine : de la conservation à la valorisation	486
Conservatoire des races animales en Pays de la Loire, un conservatoire au service de la biodiversité animale domestique de la région	488
De la conservation à la valorisation.....	490
La chèvre commune Provençale revient de loin... ..	491

Chapitre 20

Et maintenant...

Quel avenir pour l'élevage ?... D'autres façons d'élever les animaux ? D'autres sources de protéines animales ?

Élevage biologique	496
Autres voies pour obtenir des produits animaux... à partir d'animaux non conventionnels.....	499
Autres voies pour obtenir des produits animaux... La viande de culture de cellules musculaires ou la viande sans animaux est-elle possible ?.....	501
Conclusion	504

Conclusion générale et perspectives.....	507
Listes des abréviations.....	513
Index	525

Avant-propos

L'élevage en France depuis 50 ans : question sociale et questionnement sociétal

Jean-Marc Bèche

Enfant dans les années soixante, j'ai vécu dans un village au bord de la Garonne, en région toulousaine, dans lequel habitait toute ma famille, oncles, tantes et grands-parents, presque tous agriculteurs, comme la moitié des villageois. Je n'imaginai pas, 50 ans plus tard, que la population agricole en France ne représenterait plus qu'à peine 3 % des actifs (soit 10 fois moins qu'en 1955) avec toutes les conséquences sur la réalité sociologique de notre pays qui reste certes un pays agricole et n'est plus un pays d'agriculteurs mais plutôt un pays de citoyens.

Présent alors quand on tuait les poulets, canards, lapins et cochons que l'on avait élevés, je ne pouvais supposer qu'aujourd'hui le bien-être et la mort de l'animal seraient l'objet d'un débat de société, pouvant aller jusqu'à la remise en cause de l'élevage, y compris pour des raisons environnementales et de changements climatiques imputables au méthane émis par les animaux d'élevage. Je n'aurais évidemment pas non plus pu penser que dans les années 2000 mon métier consisterait à travailler sur l'acceptabilité de l'élevage par nos concitoyens.

C'est un défi pour un observateur de ce demi-siècle de tenter de comprendre les évolutions incroyables de notre élevage français, des mutations probablement sans précédent depuis la domestication du néolithique, en essayant d'en identifier les différentes étapes marquantes. C'est ce qu'on va essayer de décrire en quelques pages, autant pour les modes de production à la ferme, que dans l'approche de la relation homme/animal (ressentie par les urbains et « pratiquée » par les éleveurs) jusqu'à la modification de la perception des aliments d'origine animale. L'exercice nécessite aussi de faire la part des choses entre les difficultés et les attentes de ce monde de l'élevage en permanente adaptation pour continuer à exister et une demande externe de plus en plus pressante et critique sur le statut de l'animal et ses conditions d'élevage ou d'abattage. Sachant que dans nos sociétés occidentales, ce que l'on pourrait qualifier de déplacement apparent de valeur, quant à la place de l'animal et ce que l'on en attend, n'est pas

une exception. Il suffit de constater les larges débats actuels sur les thèmes aussi variés que l'argent, la famille ou la religion... En clair, l'élevage n'est pas le seul à traverser actuellement une période de ruptures et ce, malgré un demi-siècle de mutations. Et pour comprendre ces changements, le regard dans le rétroviseur de l'histoire de notre élevage doit partir d'un premier état des lieux dans les années 1950.

L'après-Seconde Guerre mondiale, un élevage qui n'est peut-être pas sorti du XIX^e siècle ?

– En 1955, la France compte 2,3 millions d'exploitations agricoles, dans lesquelles l'élevage est largement présent. La population active agricole, familiale et salariée, atteignait alors 6,2 millions de personnes (soit 31 % de l'emploi total en France).

– La société française est donc toujours très rurale, mais l'agriculture et l'élevage restent vivriers et peu « productifs ». Les fermes, dont 80 % détiennent moins de 20 hectares, sont peu mécanisées et ce sont 2 millions de chevaux et 1 million de bœufs qui travaillent la terre.

– Dans une Europe dévastée par la guerre, la France n'est pas autonome pour nourrir ses populations, y compris pour la viande et les produits laitiers malgré des consommations relativement faibles (en 1950 : 44 kg/an/habitant pour la viande, contre 91 kg en 1996 et 78 kg/an/habitant pour le lait et les yaourts et 5 kg pour le fromage vs respectivement 106 kg et 18 kg en 1996.)

– C'est l'aide américaine à la reconstruction de l'Europe, le plan Marshall lancé en 1947 largement dédié à l'agriculture, qui va initier sa modernisation en France. Elle passe en particulier par la mécanisation.

Dans mon village du Tarn-et-Garonne, au début des années soixante, plus qu'ailleurs, les élevages disparaissent au profit des vergers, du maïs et des productions légumières ou du tabac. Il reste toutefois quelques étables de vaches laitières, mais aussi des cheptels bovins pour la viande et des chevaux. C'est le début de la Blonde d'Aquitaine et on trouve encore quelques vaches Garonnaises, une de ses ancêtres qui était aussi une excellente race de travail.

Chez mes grands-parents et mon oncle, je n'aurai jamais connu les vaches et les moutons. Les étables sont bétonnées au début des années soixante, elles servent de salles de tri et d'emballage des fruits et légumes, tomates, pêches, melons...

Pourtant, un troupeau nous fascine, mes cousins et moi, tous les hivers, ce sont les brebis du berger Jean-Marie qui descend des Pyrénées, chaque année à la mauvaise saison. Pour cette transhumance, comme son père avant lui, il parcourt à pied avec son troupeau plus de 200 km à l'automne et au printemps. Cette présence intermittente nous semblait, à l'époque, immuable !

En 1964, la France compte près de 50,5 millions de bovins, plus de 9 millions de porcs, 8,9 millions d'ovins, 1,3 million de caprins et près de 1,5 million de chevaux.

La politique agricole commune accélère la mutation de l'élevage

• 1962, avec la politique agricole commune (PAC), l'Europe à six États membres entend défendre sa « souveraineté alimentaire » en soutenant ses agriculteurs et en protégeant les échanges agricoles à ses frontières.

• Les prix agricoles sont garantis par Bruxelles afin que les agriculteurs reçoivent un revenu décent (le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole est mis en place pour intervenir sur les marchés : dispositifs de soutien des prix, d'intervention sur le stockage de produits agricoles et de prélèvements/taxation aux frontières sur les importations/exportations).

• La recherche agricole et notamment zootechnique « explose » dans les années soixante et l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) accompagne la modernisation des fermes d'élevage.

De 1972 à 1975, à de nombreuses occasions, j'ai traversé le Massif Central en voiture en partant de Toulouse pour rejoindre Mâcon et Vichy, villes qui étaient alors équipées en bassins d'aviron. J'étais barreur et je participais à des régates nationales. Le voyage dans une vieille « frégate » tractant des bateaux durait des heures. Les routes étaient épouvantables. Nous avons donc largement le temps d'observer le paysage et l'adolescent que j'étais avait été choqué par l'état de ces campagnes du Lot, de Corrèze ou du Puy-de-Dôme, très pauvres, où l'on voyait de nombreux animaux, vaches et moutons, mais aussi des masures de paysans grises aux cheminées fumantes. La modernisation de l'élevage n'était pas encore rentrée dans la réalité de toutes les régions françaises.

Au printemps 1974, pour la première fois, un candidat écologiste se présente aux élections présidentielles, René Dumont. Le fait que ce soit un ingénieur agronome n'est pas un hasard. Le personnage est fascinant et probablement à l'origine de nombreuses vocations pour ce métier chez les jeunes. Bien que n'ayant pas encore le droit de vote, j'ai 16 ans, j'assiste à son meeting en plein air dans un parc de Montauban, l'ancien jardin de l'évêché. Son directeur de campagne est un certain Brice Lalonde. Certes, le score de Dumont n'est pas historique (1,32 %), mais la question de la survie de la planète que cette candidature a suscitée marque probablement l'entrée de l'écologie dans le débat public.

En août 1977, premier stage dans un élevage avant d'intégrer l'école d'ingénieur en agriculture, voie professionnelle que j'ai choisie comme une évidence. Cela se passe en Auvergne, dans un élevage laitier de 25 vaches (l'étable laitière française compte alors en moyenne 12 à 15 vaches réparties dans plus de 600 000 exploitations). À part la traite, le travail se résume pendant un mois, sous un soleil de plomb, à charger au champ et décharger à la grange des bottes de paille avec une fourche, à raison de huit heures par jour, six jours sur sept. Le prochain stage se déroulera sur trois périodes d'un mois d'octobre 1978 à l'été 1979, dans un élevage de 80 chèvres au pied du Vercors. En Poitou-Charentes, la première région productrice de lait de chèvre, la chèvrerie moyenne compte alors 25 chèvres. Des troupeaux de chèvres laitières relativement importants

remplacent souvent les vaches dans ces exploitations du nord de la Drôme qui manquent de foncier. Et un atelier de volailles vient souvent en production complémentaire, un poulailler de 5 000 poules pondeuses dans le cas de mon exploitation de stage.

Les années 1960-1970 : 20 ans de modernisation, de croissance de productivité des exploitations d'élevage... et d'exode rural

- *Une incroyable organisation du développement, de la diffusion du savoir technique et de la formation des agriculteurs largement portées par les agriculteurs eux-mêmes (création en 1961 de l'Institut de formation des cadres paysans) et avec l'aval des pouvoirs publics (Edgar Pisani, plan Mansholt, loi sur l'Élevage de 1966 qui conduit notamment à la création des Établissements départementaux de l'élevage et aux Instituts techniques).*

- *Une évolution du métier d'éleveur considérable grâce à la mécanisation, notamment dans la moitié sud et l'ouest de la France et en montagne (28 000 tracteurs en 1945 et 1,2 million en 1970).*

- *La croissance à 2 chiffres du pays sur cette période (jusqu'au 1^{er} choc pétrolier de 1973) permet d'accompagner cette modernisation grâce à l'accroissement du pouvoir d'achat des différentes catégories sociales de plus en plus urbanisées, mais aussi parce que l'industrialisation et la tertiarisation de l'économie française peut accueillir les immigrants ruraux.*

- *L'efficacité passe par une certaine spécialisation des fermes : les productions de lait et de viande décollent... un peu trop ?*

En 1981, je passe presque une année en Guadeloupe, à l'INRA, pour mon mémoire de fin d'études. Le sujet porte sur la puberté du cabri créole. De fait, c'est à cette période que se mettent en place de solides programmes d'expérimentations et d'observations sur les races créoles, alors très méconnues. Cette recherche zootechnique vise à mieux cerner les performances de reproduction, de valorisation des fourrages tropicaux, de production de viande sur ces races locales de cabris, zébus et cochons des Antilles. Elle ressemble sans doute à ce que furent les débuts de la recherche animale de l'INRA en métropole dans les années 1950 et 1960.

Alors que tout le reste de mon activité professionnelle se déroulera dans des organisations d'élevage (institut, syndicat, interprofession), mes premières années sont plutôt tournées sur l'économie agroalimentaire internationale et le développement agricole. Cela m'a permis de publier un livre cosigné sur l'Aide alimentaire aux éditions Syros en 1984. Outre une analyse critique de cette forme d'aide aux pays en développement, il est aussi beaucoup question d'excédents laitiers européens « encombrants », poudres et *butter-oil*, et peu adaptés à l'alimentation des populations affamées du Sud. Au début des années 1980, un livre circule dans le milieu des associations tiers-mondistes.

Il promet un grand avenir aux protéines végétales en substitution aux protéines animales. Sa diffusion est alors très confidentielle. Pour ma part, je suis très dubitatif et même sceptique quant à ces prophéties. Grand amateur de viande et appréciant les animaux d'élevage, j'avoue ne pas entrevoir à ce moment-là l'idée d'une compétition entre les aliments d'origine végétale et ceux d'origine animale pour nourrir cet omnivore qu'est l'homme.

Avant l'instauration des quotas laitiers en 1980, la France compte plus de 400 000 élevages laitiers, avec un quota moyen de 50 000 à 60 000 litres de lait. Elle détient un chiffre record de 23,5 millions de bovins et plus de 13 millions d'ovins, 11,5 millions de porcs, 1,2 million de caprins et près de 175 millions de volailles.

De la pénurie aux excédents : le choc des quotas laitiers en 1984

• *Les actions combinées de la PAC, du progrès scientifique et de l'adoption de nouvelles techniques par les éleveurs, font exploser la production laitière dans l'Europe à neuf au début des années 1980. Les frigos de la communauté économique européenne regorgent de stocks de beurre et de poudre de lait invendables et très chers à stocker, alors que la production laitière des fermes européennes continue à augmenter. Le coût de la régulation du marché aux frontières devient insupportable pour le budget européen qui, contrairement aux États-Unis, n'a pas su ou pu mettre en place une aide alimentaire aux pays tiers économiquement intéressante et socialement acceptable.*

• *L'impensable arrive, quasi 20 ans après seulement la pénurie européenne, Bruxelles impose à ses producteurs de lait un niveau de production, les quotas laitiers. Le traumatisme est double chez les éleveurs laitiers. Concrètement, tous ceux qui avaient planifié les investissements de modernisation de leurs élevages sur des scénarios d'accroissement du troupeau et de la production laitière se sentent stoppés net dans leur entreprise. Plus idéologiquement, c'est l'idée de brider la production d'un agriculteur qui heurte la mentalité « paysanne » chez qui la vocation à « nourrir le monde » reste très ancrée.*

• *Mais c'est aussi un certain échec du modèle qui a paradoxalement trop bien réussi à produire qui fait débat avec des questions nouvelles. À vouloir tellement trop produire, n'a-t-on pas aussi mal produit ? Certes, l'Europe ne manque pas de nourriture, mais à quel prix pour l'environnement, la qualité des produits, le bien-être animal dans des élevages ?*

• *Le secteur de la viande ovine constitue toutefois un contre-exemple. La France ne cesse de voir baisser la capacité de la production nationale à fournir la consommation intérieure.*

J'intègre l'Institut technique de l'élevage bovin (ITEB) en 1987 pour m'occuper d'une revue technique à l'usage des conseillers d'élevage. Les résultats d'études, expérimentations ou autres observations sont toujours largement orientés vers la recherche de productivité, l'efficacité des rations alimentaires, les rendements fourragers, les rythmes de croissance...

En février 1990, à quelques jours de l'ouverture du Salon de l'agriculture, le secrétaire d'État à l'environnement Brice Lalonde dénonce les agriculteurs « pollueurs », qui doivent être aussi « payeurs ». Tous les éleveurs, et pas seulement en Bretagne, sont clairement dans le collimateur, notamment quant à leur responsabilité dans l'augmentation croissante des teneurs en nitrates dans l'eau. Je suis chargé d'organiser, dans les 6 mois, un colloque pour faire l'état des lieux des connaissances techniques et scientifiques sur l'élevage bovin et l'environnement. Les experts du Cemagref¹, de l'INRA, des Instituts techniques et des chambres d'agriculture sont mis à contribution. Il s'en suit la publication d'un livre sur le sujet en février 1991. Pour le colloque, j'ai réalisé ma première vidéo autour du témoignage de François, éleveur dit « intensif » du Finistère (40 vaches laitières et 20 taurillons finis sur 35 hectares), qui n'utilisait plus que le lisier des bovins pour fertiliser les maïs pour l'ensilage, abandonnant totalement les apports d'engrais minéral. Les rendements sont maintenus, pourtant cette pratique paraissait très risquée alors pour la plupart des éleveurs et des techniciens. Ce sont les mauvais résultats d'analyse de l'eau des puits de la ferme de ses aïeux qui a déclenché une prise de conscience de François pour optimiser la fertilisation des fourrages de l'exploitation.

L'émergence de l'environnement en 1990 et les aides directes de la PAC en 1992

- *Un vaste programme, le Programme de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA), se met en place en 1994 dans les élevages. Il a pour objectif d'accompagner techniquement et financièrement la mise aux normes environnementales pour améliorer les bâtiments et les installations de stockages des effluents ainsi que les pratiques de fertilisation. Il est adopté progressivement mais sûrement en commençant par les porcs et les volailles, jusqu'aux étables de vaches laitières, de vaches allaitantes et aux ateliers d'engraissement en viande bovine.*

- *Et puis la PAC en 1992, abandonnant le principe du soutien aux marchés, instaure les aides directes en productions végétales. C'est l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui s'invite dans la politique européenne pour la rendre « conforme » à l'esprit de libre concurrence (les subventions sont classées dans des « boîtes » rouges, vertes bleues ... selon leurs niveaux de compatibilité avec la libre concurrence de l'OMC). Les aides européennes à l'élevage sont maintenues : prime au maintien du troupeau allaitant (PMTVA) et primes de compensation ovine (PCO).*

Fin 1994, je quitte l'Institut de l'élevage, récemment constitué en fusionnant l'ITEB et l'ITOVIC (Institut technique des ovins et des caprins) pour rejoindre la Fédération nationale des producteurs de lait (FNPL). Je laisse momentanément la technique pour l'animation syndicale.

1. Cemagref : Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts, devenu Institut de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture (Irstea) en novembre 2011.

Très vite, on me demande d'assurer la rédaction de la circulaire de l'élevage de la Confédération nationale de l'élevage (CNE), une compilation de dépêches hebdomadaires sur l'actualité économique et syndicale des différentes filières d'élevage (bovins, ovins, caprins et porcins). Cela me donne notamment l'occasion d'assister aux réunions ou assemblées générales des syndicats d'éleveurs comme la Fédération nationale porcine (FNP). Je découvre la filière porcine et son économie. Cette production qui ne fait quasiment plus l'objet d'une politique agricole européenne est confrontée bien avant d'autres secteurs de l'élevage à la dure réalité de la libéralisation des marchés. On ne parle pas encore de volatilité des cours du porc, mais c'est bien ce que vivent les producteurs, une alternance de prix élevés avec des phases d'effondrement des cours. Les éleveurs de porcs doivent apprendre à s'adapter à ces fluctuations violentes pour maintenir leur activité. Et avec la Fédération nationale ovine (FNO), je mesure combien il est difficile de se maintenir pour une filière d'élevage « historique » de notre pays. Pourtant, si les aides européennes sont censées aider les éleveurs de moutons et si les consommateurs sont toujours amateurs de viande d'agneau, le taux d'approvisionnement français pour cette viande ne cesse inexorablement de se réduire.

Ce poste de journaliste à temps partiel me permet aussi de bien suivre et couvrir la première crise de la vache folle de 1996. Deux ans après, la « dépression » de la crise s'étant calmée, la réflexion des secteurs bovins (viande et lait), conduit les professionnels à mettre en place la charte des Bonnes pratiques d'élevage en 1999. L'idée partait d'une intuition forte : la réassurance par la garantie de l'origine française de la viande par la traçabilité « VBF » ne suffirait pas à terme. L'intuition était bonne, car pour la deuxième crise de la vache folle qui éclate fin 2000 sur notre territoire, ce ne sont plus seulement des vaches anglaises qui sont atteintes d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Ayant repris le suivi des dossiers techniques et scientifiques à la FNPL quelques mois avant, j'ai pu vivre de l'intérieur cette crise terrible, sanitaire certes, mais aussi économique voire sociétale car mettant en cause un modèle agricole et alimentaire.

On recensait en France en 1995 : 20,5 millions de bovins, 13,9 millions de porcins, 10,3 millions d'ovins, 1,2 million de caprins et plus de 210 millions de volailles.

La Vache folle en 1996 et 2000 : l'irruption inattendue et violente d'une crise sanitaire inédite

• *Alors que les « vieilles » maladies sont éradiquées (brucellose, tuberculose et autres maladies du porc ou de la volaille) grâce aux efforts sanitaires collectifs amorcés dans les années soixante, un prion inconnu crée la panique dans le secteur de la viande bovine. Un « accident » sanitaire industriel dans la fabrication des aliments du bétail qui infecte les animaux dont la viande contamine le consommateur. Lors de cette crise « anglaise » de 1996, la filière bovine française répond à l'angoisse des consommateurs en étiquetant l'origine de la viande « VBF ».*

- *Et puis, fin 2000, la deuxième crise se déclenche « chez nous », encore plus violente que la précédente. L'ampleur médiatique est attisée quelques mois après par une épidémie de fièvre aphteuse, certes sans impact sur la santé humaine mais très impressionnante par ces images de charniers de carcasses brûlées tournant en boucle sur les chaînes de télévision. En 2006, un cas de grippe aviaire dans un élevage de volailles de Bresse a lui aussi provoqué une vague d'émotion. Fort heureusement quelques années plus tard, les épisodes de fièvre catarrhale ovine (FCO) ou la maladie de Schmallenberg très pénalisantes pour les élevages mais sans impact sur la santé des consommateurs ne susciteront pas la même psychose.*

- *L'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), cette maladie nouvelle à prion, non maîtrisée, à « effet retard » est effrayante et peut rappeler des scandales sanitaires récents. Pour le public, la peur de l'empoisonnement due à une simple consommation d'un hamburger ou d'une entrecôte est insupportable. Des scientifiques en 2000 prévoient le passage du prion du bovin à l'humain (Creutzfeldt-Jakob) des centaines de milliers de morts au Royaume-Uni dans les années à venir.*

- *L'ESB est également une crise d'identité du métier d'éleveur avec un fort sentiment d'injustice sur la perception des pratiques d'élevage (ce sentiment vécu par les éleveurs de passer pour un empoisonneur irresponsable qui, du reste, ne ressort pas aussi marqué dans les études et sondages d'opinion).*

- *Le divorce entre les éleveurs et la société semble pourtant acté. On ne se comprend plus : au-delà de la crise « sanitaire », une crise économique (pour le secteur de l'élevage) et surtout une crise d'image, voire de société sur le « modèle » de production agricole et le contenu de l'assiette attendu/exigé par les consommateurs. Un remake, un rappel des crises emblématiques précédentes (le poulet et surtout le veau aux hormones, au début des années 1970) qui ré-ouvre certainement encore une fois le « dossier » du modèle de production agricole et de la qualité de notre alimentation.*

En plein été 2001, en vacances, un après-midi je suis avec des amis et nous traversons le parc municipal de Sablé-sur-Sarthe. Nous croisons un homme d'une trentaine d'années promenant en laisse un drôle de petit animal qui n'est ni un chien, ni un chat. Curieux, nous engageons la conversation. L'animal en question est un furet. À ma question un brin provocante « et il s'appelle comment ce petit garçon ? », la réponse fuse illico « Cachou ». Je viens de croiser mon premier nouvel animal de compagnie (NAC). Ce furet domestiqué castré pour rendre son odeur supportable dans la maison de son « papa » est une véritable révélation ou plutôt une confirmation de ce que je pressentais. La place/le statut de l'animal est clairement en pleine évolution dans notre société. Si l'on veut que nos messages sur l'élevage qui produit la viande, le lait ou les œufs restent audibles, il est indispensable de comprendre cette révolution. C'est à partir de là que je me suis informé sur les mouvements végétariens, « vegans » et « anti-spécistes ». C'est aussi à ce moment-là, en analysant *a posteriori* les causes et conséquences de la crise de l'ESB, que dans le monde de l'élevage, certains responsables professionnels prennent conscience de la nécessité de développer une information sur le métier des éleveurs et leurs pratiques adaptées à un public, urbain ou pas, très éloigné des réalités de l'agriculture et de l'élevage d'aujourd'hui. Une mission a été créée à cet effet à la

CNE en 2002 en collaboration étroite avec les interprofessions viande et lait dans le double but de veille des débats de société concernant l'élevage et d'élaboration d'argumentations pour contribuer à ces débats avec les premiers concernés, les éleveurs. J'ai donc été amené à rencontrer les agriculteurs, à réfléchir et à conduire des formations à la communication avec nombre d'entre eux, des éleveurs de bovins producteurs de lait ou de viande et aussi des éleveurs caprins et de volailles. Le tournage de vidéos (sur la mise à l'herbe, le fonctionnement de l'identification électronique bovine ou une filière AOP² de fromage de chèvre) et l'accompagnement d'événements d'information m'ont pas mal conduit sur le terrain depuis 10 ans, au contact d'éleveurs mais aussi de consommateurs. Ces occasions ont été les balades « Élevages et paysages » pendant les journées du patrimoine, la « Randodulait » en Normandie, des stands d'information dans des salons en régions ou diverses organisations d'interviews, de reportages ou de voyages de presse avec les journalistes. Pour les volailles, force est d'admettre que c'est la question du bien-être animal qui prédomine par rapport au « regard sociétal ». Quant aux éleveurs caprins, ils bénéficient d'une excellente image, rassurante, de tradition que nos concitoyens affectent aussi à la qualité des fromages de chèvre.

Concernant le débat plus général sur l'élevage, on peut faire trois constats. Les années 2000 voient nettement émerger les questions environnementales. Il n'est plus simplement question de pollution de l'eau par les nitrates, mais aussi d'émissions de méthane et de CO₂, de gaz à effet de serre responsables du réchauffement climatique et de gaspillage des ressources comme l'eau ou l'énergie. Le deuxième constat est la convergence croissante des arguments « anti-élevage ». Concrètement, les végétariens « philosophes », les défenseurs de la cause animale, les environnementalistes et les altermondialistes se retrouvent dans un combat commun au-delà de leurs motivations respectives. Enfin, depuis 3-4 ans, depuis le Sommet de Copenhague sur le changement climatique et avec la sortie de films et de livres à charge (documentaires de Yann Arthus-Bertrand, les livres *Bidoches* de Fabrice Nicolino et plus récemment *No Steak* d'Aymeric Caron), on assiste à une montée en puissance des attaques sur l'élevage et la viande, et tout particulièrement la viande de bœuf.

De nouvelles questions sociétales toujours plus pressantes dans les années 2000

- *La réforme de la PAC de 2003 est de plus en plus libérale, même si le Commissaire européen à l'agriculture tente de la verdir par les aides de la « conditionnalité ». La PAC des années 2000 instaure, quelle que soit la ou les productions de la ferme, la prime unique à l'hectare dite découplée pour satisfaire « complètement » aux critères de l'OMC. Pour le secteur laitier, c'est aussi la fin des quotas en 2015 qui est décidée.*

2. AOP : appellation d'origine protégée.

• *On assiste à la montée des interpellations quant au respect du bien-être animal dans les élevages, ainsi que d'autres questions environnementales (gaz à effet de serre, gaspillage des ressources naturelles, énergie, eau...). La parution d'un rapport de la FAO³ en 2006 et différents travaux du GIEC⁴ pointent la responsabilité de l'élevage dans le réchauffement planétaire. Les interrogations sur la nature de l'alimentation animale sont toujours d'actualité et notamment la place des aliments importés, le soja notamment avec la suspicion qu'il soit aussi génétiquement modifié.*

• *Les secteurs de l'élevage traversent les crises ; aiguës et à répétition pour le prix du lait, plus sournoises pour les filières de la viande.*

• *Pour le secteur ovin, on atteint un niveau très bas d'approvisionnement du marché intérieur puisque moins d'un agneau sur deux consommés en France est issu de la production française.*

• *Des aliments d'origine animale qui ne semblent pas avoir le vent en poupe dans nos sociétés et une interrogation sur le destin de ceux qui élèvent des animaux pour produire. Santé/nutrition, alimentation animale versus alimentation végétale, mais aussi recherche du « consommer local » deviennent des sujets centraux.*

La poursuite de la libéralisation de la PAC aujourd'hui interroge, surtout vis-à-vis de la situation d'un grand nombre d'éleveurs. Les raisons de cette obstination tournant le dos à ses principes initiaux de protection des agriculteurs et de leurs revenus sont difficiles à comprendre dans la mesure où l'OMC n'est plus aussi prescriptive que dans les années 1990 et que se pose la question de la sécurité alimentaire mondiale et d'une certaine régulation. Difficile aussi de dire si la mondialisation des échanges agricoles constitue une menace ou une opportunité pour les agriculteurs européens. De fait, le niveau actuel particulièrement élevé des prix mondiaux des matières premières agricoles pénalise beaucoup moins les produits européens qu'il y a 20 ans. Mais sur ce point, les experts libéraux ont probablement fait une erreur de diagnostic en tablant sur la libéralisation des marchés internationaux pour favoriser le jeu de la concurrence et de la compétitivité censé faire baisser les prix agricoles et l'alimentation. Ce qui pose la question des moyens pour assurer un approvisionnement des populations urbaines des grandes mégapoles de la planète à des conditions acceptables « socialement ». Cette nouvelle sécurité alimentaire ne remettra-t-elle pas au goût du jour des modes de régulations (gestion internationale des stocks) pour atténuer les effets de la spéculation ? Par ailleurs, les fermes d'élevages ne seraient-elles pas aussi bien placées pour relever le défi de la production alimentaire de demain qui pourrait reposer sur ce que certains qualifient d'agriculture écologiquement intensive. J'ai eu l'occasion d'échanger avec ces agriculteurs/éleveurs adeptes du « zéro labour » ou autres techniques culturales simplifiées. Elles offrent des perspectives prometteuses pour une production agricole performante en utilisant moins d'intrants « chimiques » : engrais, produits phytosanitaires, médicaments vétérinaires... Par

3. FAO : Food and agriculture organization of the United Nations.

4. GIEC : Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat.

leurs déjections animales et la matière organique qu'elles apportent, les fermes avec élevages ont la capacité d'obtenir des hauts niveaux de productivité des sols, de leurs champs et des prairies.

PAC 2015 : quelle ambition pour l'élevage ?

• *L'OMC moins influente, la PAC maintiendra-t-elle le cap de sa libéralisation, dont on sait qu'elle est plutôt moins favorable aux exploitations d'élevages de faibles dimensions et à la gestion familiale ?*

• *La prochaine PAC aura-t-elle la volonté et la capacité à prendre des mesures spécifiques pour l'élevage, tenant compte des différences sociales des éleveurs, mais aussi de la reconnaissance des contributions positives des élevages à la collectivité (vie économique rurale, environnement et paysage, gestion efficace des ressources naturelles, notamment par sa complémentarité avec les cultures végétales) ?*

• *L'inconnue budgétaire et politique de la PAC à venir est très dépendante des performances de l'économie de l'Union européenne en 2013 (taux de croissance et de chômage, déficits...).*

■ Alors, une France terre d'éleveurs durablement... à quelles conditions ?

Toutes les conditions sont réunies en France, ainsi que dans d'autres régions d'Europe, pour « faire » de l'élevage : l'espace, le climat, les sols... Les terres dédiées à l'élevage ne concurrencent ni les cultures (la surface agricole utile - SAU - couvre plus de la moitié de notre pays, ce qui est nettement supérieur à la moyenne planétaire), ni les forêts (qui représentent un tiers du territoire français, nettement plus qu'au XIX^e siècle).

De plus, l'élevage associé aux cultures semble avoir un bel avenir agronomique à condition de réhabiliter le sol comme facteur de production nourricier, pour qu'il ne soit plus un simple « support » pour les plantes. Alors, la matière organique et le potentiel fertilisant des déjections animales trouvent tout leur intérêt pour les sols de la ferme ou ceux de la ferme d'un voisin. Sur ce point probablement de nouvelles « associations » entre élevages et cultures restent à inventer, notamment à l'échelle de la région agricole. L'autre bénéfice agronomique de la polyculture/élevage à ne pas négliger, c'est la « qualité » des rotations de cultures qui permettent des rendements efficaces. Tout ceci dans un objectif de production agricole apte à nourrir 9 milliards de terriens en 2050 dans un contexte de raréfaction et donc d'explosion des coûts des énergies fossiles dont dépendent aujourd'hui la fabrication des intrants de l'agriculture. Il faut aussi porter au crédit de nos élevages la contribution des surfaces fourragères qui les alimentent sur des terres, prairies ou parcours largement disponibles dans notre pays. Outre le niveau d'autonomie alimentaire de nos troupeaux qui en résulte, la part de l'herbe qui constitue encore plus de la moitié des rations de nos herbivores présente un autre

avantage environnemental. En effet, les experts de l'INRA ont démontré que les sols des prairies des zones tempérées constituaient des puits de carbone. Cette capacité à stocker durablement le CO₂ compense une bonne part de l'autre gaz à effet de serre émis par les ruminants, le méthane, et relativise significativement le bilan de l'impact des ruminants au réchauffement climatique.

Actuellement, malgré des atouts certains de « durabilité » et des « aménités », l'élevage n'a pas vraiment le vent en poupe. Ce serait planétaire, plutôt « occidental et anglo-saxon » aurait-on même envie de préciser, pourtant force est de constater que les critiques de l'élevage font de plus en plus écho en France. Les éleveurs semblent perçus comme des « prédateurs » ou des « nuisibles » à l'égard de l'environnement, des animaux et même des hommes pour des questions de santé pointées par les anti-viandes et les anti-lait.

Ce bref survol de 50 ans d'histoires contemporaines de l'élevage français a mis en parallèle le ressenti et les difficultés sociales des éleveurs (économie, image, pénibilité du travail, maladies des animaux, motivations, états d'âmes...) avec les attentes et les inquiétudes des citoyens/consommateurs (qualité des aliments, modes de production respectueux de l'environnement et de l'animal). D'évidence, ils ne se sont pas vraiment recouverts jusqu'à présent, perpétuant un certain malentendu entre les éleveurs et leurs concitoyens.

Comment rompre avec ce malentendu, car objectivement à y regarder de plus près les élevages français d'aujourd'hui ne semblent pas si loin des attentes sociétales ? Il y a urgence, pour les éleveurs bien sûr, mais aussi pour le pays, qui pourraient se réveiller dans quelques années dans un « désert végétal » réalisant alors, mais trop tard, de l'intérêt perdu de la présence des animaux d'élevage dans nos territoires et paysages. Mais pas seulement pour des raisons environnementales ou de vitalité économique des régions, le déclin de l'élevage dans notre pays aurait une autre conséquence évidente, celle de redevenir dépendant d'aliments importés. C'est déjà le cas pour la viande ovine. Certains commencent à s'inquiéter pour la viande de bœuf et même pour le poulet, depuis peu se profile le risque de devenir importateur net. Quid alors de la montée croissante d'un désir d'approvisionnement de proximité chez les consommateurs ? Ayant eu la chance de voyager dans ma carrière dans de nombreux pays d'élevages, et sans nationalisme déplacé, les vertus de nos élevages ne sont pas si fréquentes car elles sont le résultat d'une géographie favorable et d'un réel savoir-faire des éleveurs.

Pour retrouver du lien entre les éleveurs et les consommateurs/citoyens, il faut évidemment sortir des débats binaires, donc stériles, tels que celui sur le loup et les moutons entre « écolos » et « agricoles ». Le sociologue Jean Viard, qui connaît bien à la fois les mondes ruraux et urbains, propose d'acter un nouveau contrat entre agriculture et société. Selon lui, comme tout contrat, il devrait comporter des engagements mutuels au-delà de la promesse classique des agriculteurs de nourrir leurs concitoyens : modalités de production pour les agriculteurs et reconnaissance de l'activité agricole par la société, les voisins, les collectivités locales et les organisations non gouvernementales... Cela passe évidemment par un nécessaire travail d'échange, d'écoute et de meilleures connaissances et compréhensions réciproques.

Le maintien de l'élevage passe par son acceptabilité sociétale, c'est évident, mais par une motivation et une vocation de jeunes à faire le métier d'éleveur. Leurs attentes sociales sont certainement plus exigeantes que leurs prédécesseurs en termes de revenu, de vacances et de mode de vie, mais aussi de reconnaissance de leurs compétences et diplômes de plus en plus élevés. Or les éleveurs, probablement à tort, ont souvent l'impression d'être des mal-aimés (pollueurs, assistés...). Encore un malentendu qu'il appartient de lever par le dialogue pour que les éleveurs soient eux-mêmes convaincus de l'utilité « publique » de leur métier. Ceci doit contribuer à les réconcilier avec « la société », ce qui ne remplace pas la juste reconnaissance par le revenu. Mais l'ayant expérimenté dans des formations d'éleveurs pour qu'ils se sentent « droits dans leurs bottes », cette conviction me semble une condition nécessaire à remplir pour continuer à assurer la relève et la pérennité de l'élevage en France.

En 2012, on estime que la France compte environ 200 000 élevages d'herbivores, parmi lesquels 85 000 élevages de bovins en production de viande (troupeaux allaitants et engraissement, 70 000 élevages laitiers, 16 000 élevages ovins viande et lait) et 7 000 élevages caprins laitiers. Pour les granivores, le nombre d'élevages de volailles est d'environ 23 000 et celui des élevages porcins de 11 000. Au total, près de 300 000 fermes ont un élevage dans leur activité.

Introduction générale

Marie-Pierre Ellies, Rollande Dumont et Stéphane Ingrand

Le présent ouvrage a pour ambition de faire le point sur l'ensemble des espèces animales élevées en France pour être consommées en alimentation humaine. Faire « le point » signifie donner des informations quantitatives sur les volumes de production, de consommation et d'échanges, mais aussi sur les modes de production, les pratiques de conduite et enfin sur les principaux enjeux concernant l'élevage.

Après un chapitre préliminaire permettant de positionner les productions animales dans le cadre de la Politique agricole commune (PAC), l'ouvrage est structuré en deux grandes parties.

Dans la première partie, les différentes filières de l'élevage français sont présentées successivement, depuis les ruminants jusqu'aux coquillages, en passant notamment par les différentes catégories de volailles. Pour chaque production sont abordés les aspects liés au contexte de la filière, au mode de conduite des animaux (reproduction, sélection, alimentation, systèmes en présence), à la transformation et à la valorisation des produits, au marché ainsi qu'aux échanges.

La seconde partie a vocation à être plus transversale. Elle traite les principaux enjeux actuels de l'élevage que sont la qualité des produits, le bien-être des animaux, la relation entre l'élevage et l'environnement, mais également entre l'élevage et la biodiversité animale domestique.

Un dernier chapitre est consacré à certaines pistes d'évolutions possibles.

Aussi, même s'il a été imaginé pour les étudiants des filières agri et agro et leurs enseignants de productions animales, cet ouvrage peut également être utile aux ingénieurs et aux techniciens des services de Recherche et Développement, aux chercheurs, vétérinaires et autres praticiens de l'élevage dont, bien sûr, les éleveurs eux-mêmes.

Le positionnement de l'agroalimentaire en France

La production agricole française est la première d'Europe, avec une valeur de 65,8 milliards d'euros en 2010. Sa contribution à la production de l'Union européenne est de 18,6 %, suivie par l'Allemagne (12,7 %), l'Italie (12,5 %) et l'Espagne (11 %). L'ensemble des branches de la filière agroalimentaire représente à l'heure actuelle 3,1 % du produit intérieur brut français (dont 1,6 % pour l'agriculture et 1,5 % pour les industries agricoles et alimentaires – IAA), soit une diminution de moitié entre 1980 et 2012, en lien avec la baisse du prix relatif des produits agricoles. Néanmoins, la valeur ajoutée brute de l'agroalimentaire n'a cessé d'augmenter sur la même période (de 18,7 à 30,1 milliards d'euros pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche et de 11,6 à 29,4 milliards d'euros pour les IAA).

Les industries agroalimentaires constituent le premier employeur industriel français grâce à 2 950 entreprises de 20 salariés ou plus en 2007, pour un total de 424 160 salariés. Intervenant dans l'industrie agroalimentaire et le commerce de gros de produits agricoles et alimentaires, les presque 800 organismes coopératifs (coopératives, unions, sociétés d'intérêt collectif agricole) de 10 salariés ou plus emploient près de 61 000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de plus de 45 milliards d'euros.

Le secteur agroalimentaire est également un atout pour le commerce extérieur avec un excédent commercial de 11,4 milliards d'euros en 2011 (contribuant à minimiser le déficit global de la balance commerciale française). Certaines productions agricoles approvisionnent également des industries alternatives à la pétrochimie, telles que la chimie verte ou les biocarburants.

On compte en France métropolitaine près de 490 000 exploitations agricoles et un million d'actifs permanents (chefs d'exploitations, co-exploitants et salariés permanents ou occasionnels). Plus de la moitié (53 %) de ces exploitations ont une activité d'élevage.

Le rôle de l'élevage

Outre la fonction de production de produits alimentaires (viande, lait, œufs), le rôle de l'élevage, à l'instar de l'agriculture en général, est reconnu comme très important dans le maintien de l'activité économique des zones rurales, en particulier dans celles où d'autres productions agricoles ne sont pas possibles. Le plus souvent, la baisse de productivité observée dans ces zones sur un plan quantitatif est compensée par des démarches de segmentation, définies par des cahiers des charges, sur la base des ressources (races animales, flores), des pratiques d'élevage et des caractéristiques pédoclimatiques.

Les élevages d'herbivores contribuent ainsi fortement à la valorisation des territoires herbagers et des zones difficiles de piémont et de montagne. Leur maintien a pu être possible par la mise en œuvre de démarches liant les produits à leur terroir, en particulier

pour les appellations d'origines contrôlées (AOC) fromagères. De manière générale, c'est dans le secteur des produits de l'élevage que les démarches qualité ont commencé le plus tôt et se sont le plus développées (si l'on exclut évidemment les produits vitivinicoles). La plus ancienne AOC fromagère est celle du Roquefort, apparue en 1925. Le Poulet Jaune des Landes a été le premier Label Rouge créé en 1965. C'est aussi ce même secteur de l'élevage qui a été un précurseur en matière de traçabilité avec l'identification individuelle des bovins existant depuis 1978 et qui a trouvé toute son importance au moment de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

Le positionnement des productions animales en France

Tous les types d'élevages sont développés en France avec, en premier lieu, les élevages bovins laitiers (82 400 troupeaux) et allaitants (121 400 troupeaux), l'élevage caprin (15 100 éleveurs), suivis par les ateliers de monogastriques, porcs (7 900 naisseurs) ou volailles (19 500 ateliers). L'élevage ovin est également présent, même s'il a beaucoup régressé à l'exception de son secteur laitier bien démarqué et de grande réputation. En termes de valeur, l'ensemble des productions animales représente un tiers de la valeur de la production agricole (soit 23 milliards d'euros), notamment la production laitière avec 36 % du total des productions animales en 2011 (9,2 milliards hors subventions). Les productions bovine, porcine et avicole représentent respectivement 28, 13 et 14 % du total.

Pour l'ensemble des produits animaux, la France occupe une place de choix au niveau européen comme en témoignent les chiffres de l'année 2011 (cf. chapitres 2 à 15).

Le lait et les produits laitiers : Avec 23,9 milliards de litres collectés, la France est le deuxième producteur européen de lait de vache derrière l'Allemagne. Cela lui permet de fabriquer 1,8 million de tonnes de fromages, 400 000 tonnes de beurre, 400 000 tonnes de crème, 620 000 tonnes de lactosérum et 360 000 tonnes de lait écrémé en poudre. La France est également au premier rang des collecteurs européens de lait de chèvre et au quatrième rang pour le lait de brebis.

Les viandes : La France est le premier pays européen producteur de viande bovine et elle produit également, avec les Pays-Bas, la moitié de la viande de veau européenne. La France est en troisième position en Europe pour la production de viande porcine avec 25 millions de porcs abattus chaque année, derrière l'Allemagne et l'Espagne et elle est au premier rang pour la production de volailles (60 % des volailles étant des poulets).

Les œufs : C'est en France que l'on produit le plus d'œufs de consommation avec 13 milliards d'œufs pondus chaque année.

La pêche et les produits aquacoles : La pêche et l'aquaculture produisent 690 000 tonnes pour 1,6 milliard d'euros. En 2011, la pêche des 7 000 navires français, dont 4 600 en métropole, représente 300 000 tonnes débarquées en frais et 150 000 tonnes en congelé. La conchyliculture commercialise 160 000 tonnes dont

84 000 tonnes d'huîtres (première en Europe) et 70 000 tonnes de moules. Elle concerne 3 000 entreprises employant 9 300 équivalents temps plein. La pisciculture produit 50 000 tonnes dont 35 000 tonnes de truites, grâce au travail de 330 pisciculteurs.

La consommation des produits animaux

L'importance de la production animale en France se retrouve naturellement au niveau de la consommation intérieure. Chaque Français consomme en moyenne 39 kg de produits lactés, 24 kg de fromages, 35 kg de poissons et coquillages et 92 kg de viande (en équivalent carcasse). La consommation de viande est majoritairement orientée vers la viande de porc (frais ou charcuterie) suivie par celles de bovins et de volailles. La viande de volailles est principalement consommée sous forme de poulet (55 %), de dinde (22,7 %), de canard (14,2 %) et de pintade (2,8 %). Cette structure de consommation est à relier en partie aux prix moyens des différents types de viandes, les viandes rouges étant généralement plus chères que les viandes blanches.

Depuis plusieurs années, la consommation de viandes de boucherie est en constante diminution (- 15 % entre 2003 et 2010), les viandes de volailles et les charcuteries étant à l'inverse en progression. La population adulte consomme en moyenne 390 g/semaine de viande de boucherie (soit 55 g/jour ; sous forme notamment de bœuf : 21,8 g, porc frais : 12,5 g, veau : 3,8 g et agneau : 3,5 g) avec de fortes disparités entre hommes (435 g/semaine) et femmes (330 g/semaine). La consommation évolue également selon l'âge, la viande étant moins consommée par les seniors (au-delà de 55 ans).

Les produits laitiers ultra-frais sont, après le pain, les légumes et les fruits, les produits solides les plus consommés au niveau français (avec 79,3 g/jour). Les fromages sont consommés à raison de 33,5 g/jour (contre 6 g aux États-Unis par exemple). Les consommations de poissons et crustacés ou d'œufs et dérivés sont légèrement plus limitées (25,5 g et 14,4 g/jour).

Les perspectives

L'activité d'élevage dans son ensemble a souvent été critiquée ces dernières années, en particulier depuis l'épisode de la vache folle en 1996. Elle a même été remise en question, pour tout un ensemble de raisons parmi lesquelles les plus importantes sont la qualité sanitaire et la valeur santé des produits, le bien-être animal en lien avec l'intensification de l'élevage et enfin les conséquences négatives sur l'environnement.

La nouvelle politique agricole commune devrait concourir à répondre aux défis de demain. En effet, depuis le début des années 1990, la PAC suit un processus de réforme continu qui vise à garantir une agriculture européenne compétitive, plus respectueuse de l'environnement, capable de maintenir la vitalité du monde rural et de répondre aux exigences des consommateurs (cf. chapitre 1).

Avec plus de 9 milliards d'habitants prévus en 2050, l'agriculture sera au cœur de nombreux enjeux au-delà des frontières nationale et européenne. Elle devra notamment :

- nourrir la population ;
- répondre à la demande croissante en produits de qualité ;
- avoir une incidence minimale sur l'environnement et les ressources naturelles (cf. chapitres 17 à 19).

Nourrir la population mondiale est un enjeu de taille dans la mesure où, d'ici 2050, la FAO prévoit nécessaire d'augmenter de 70 % la production agricole afin de répondre à l'augmentation de la demande mondiale. Une telle perspective reviendrait à augmenter chaque année la production d'un milliard de tonnes de céréales et de 200 millions de tonnes de produits de l'élevage (augmentation des deux tiers pour les protéines animales soit de 73 % pour la viande et de 58 % pour les produits laitiers).

Les systèmes de production actuels, hérités de la période de modernisation agricole, doivent évoluer pour permettre l'accroissement des productions dans un contexte de changement climatique, d'épuisement des ressources fossiles, de réduction des émissions de gaz à effet de serre, de lutte contre l'érosion des sols, de lutte contre les pollutions (avec réduction de l'utilisation des pesticides et des produits phytosanitaires), de protection de la biodiversité.

Pour que cet objectif soit viable, il est nécessaire que la majorité des gains de production résultent d'une intensification durable de la production sur les terres actuellement exploitées, en faisant une utilisation rationnelle des ressources en eau, et non pas d'une utilisation accrue des surfaces mises en culture. Un tel scénario suppose de développer des systèmes de production permettant une combinaison de plus en plus judicieuse de l'élevage et des cultures. Il s'agit aussi d'améliorer l'efficacité des élevages, c'est-à-dire à convertir les ressources naturelles en denrées alimentaires tout en réduisant les déchets. D'autres voies plus novatrices, utilisant d'autres espèces (insectes) ou certaines biotechnologies (cultures de tissus), peuvent également être imaginées pour couvrir les besoins nutritionnels en protéines animales des hommes.

Pour mettre les chiffres à jour

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/> et <http://agreste.agriculture.gouv.fr/publications/graphagri/>

<http://agriculture.gouv.fr/alim-agri-bimagri>

http://www.credoc.fr/pdf/Sou/Consommation_viande_CCAF2010.pdf <http://www.credoc.fr/>

<http://www.franceagrimer.fr/>

Les productions animales dans la politique agricole commune

Jean-Christophe Kroll

Il est usuel de considérer que la politique agricole commune (PAC) a constitué un levier essentiel de la construction européenne. La PAC n'est pas la seule politique commune, mais elle est longtemps restée la seule politique relevant d'un financement commun. De fait, l'instrument budgétaire initial de financement de la PAC, le Fond Européen d'Orientation et de Garantie Agricole (FEOGA), a longtemps mobilisé une part prépondérante du budget. Il consommait encore 75 % des dépenses communes au début des années 1980. Ce n'est qu'à partir des années 1990 que le budget de la PAC a été stabilisé et que son poids relatif a commencé à diminuer tandis que montaient en puissance les dépenses des fonds structurels consacrées au renforcement de la cohésion territoriale de l'Union européenne (aides aux régions en retard de développement ou fortement touchées par la crise industrielle). Aujourd'hui encore, les dépenses agricoles, désormais gérées dans deux fonds distincts, le Fond Européen Agricole de Garantie (FEAGA) et le Fond Européen Agricole de Développement Rural (FEADER), représentent 42 % des dépenses communautaires (soit 59 milliards d'euros sur un budget global de 143 milliards d'euros en 2012) alors que l'agriculture ne représentait déjà plus que 1,1 % du produit intérieur brut de l'Union à 25 en 2010.

Ces quelques chiffres suffisent à mettre en exergue les enjeux que représentent les réformes successives de la PAC pour les États membres, simultanément contributeurs au budget et bénéficiaires des politiques communes, mais aussi pour leurs agriculteurs. Par exemple, en 2010, un pays comme la France a reçu 8,9 milliards d'euros du FEAGA et 1,1 milliard d'euros du FEADER (soit en tout 10 milliards d'euros) pour une population active équivalente à 780 000 unités à temps plein soit 12 000 € en moyenne par actif agricole. Or cette moyenne recouvre des disparités importantes si bien que dans les exploitations dites « professionnelles », celles qui vivent principalement de l'activité agricole et drainent l'essentiel des subventions, ce montant est beaucoup plus élevé.

Plus précisément, on peut estimer, à partir des résultats du RICA¹ 2009 [4], le montant moyen des subventions par actif non salarié à 16 400 € en élevage de bovins laitiers, à 29 000 € en élevage de bovins viandes, 19 900 € en élevage d'ovin et caprins, mais 7 100 € seulement en élevages de granivores (porcins et volailles essentiellement).

Certes, la PAC ne se limite pas à la seule distribution de subventions, même si ces dernières acquièrent dans la période récente un poids déterminant. Il est clair en tout cas que les performances économiques et la pérennité des productions animales en Europe dépendent directement de cette politique commune, dont nous analysons dans le présent chapitre les principales évolutions et leurs implications en productions animales.

La politique agricole commune initiale : produire plus pour satisfaire la consommation

■ Un contexte favorable

Une coopération internationale étendue

La PAC initiale, dont les principes ont été posés dès le traité fondateur de la Communauté économique européenne (traité de Rome signé le 27 mars 1957) et arrêtés à la conférence de Stresa (1958), a été conçue dans un contexte géopolitique et doctrinal bien spécifique. Il s'agissait dans la période de guerre froide qui faisait suite à la Seconde Guerre mondiale, de consolider en Europe de l'Ouest, bastion avancé du bloc occidental face au bloc soviétique, une zone de prospérité économique capable de démontrer la supériorité de l'économie de marché sur les économies planifiées. Dans ce contexte, pas question de disperser les forces dans une concurrence débridée. À l'Ouest, le climat est à la coopération renforcée dans le cadre de multiples dispositifs multilatéraux de régulation des échanges (GATT : *General Agreement on Trade and Tariffs*), de contrôle des parités monétaires au sein d'un Système monétaire international (SMI), de solidarité financière entre États, assuré par un Fond monétaire international (FMI) et de coordination militaire au sein d'un commandement intégré (OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) [2].

Plus localement, en Europe, il s'agit de la mise en place dans l'immédiat après-guerre du plan Marshall et de l'Organisation Européenne de Coopération Économique² (OECE

1. RICA : Réseau d'information comptable agricole, outil normalisé à l'échelle européenne de suivi des résultats économiques d'un échantillon, représentatif dans chaque pays des différentes Orientations technico-économiques des exploitations (OTEX) et des différents Catégories d'exploitation selon leur dimension économique (CEDEX).

2. Le plan Marshall constitue un important dispositif d'aides des États-Unis à la reconstruction européenne dans l'immédiat après-guerre. L'OECE regroupe les pays européens bénéficiaires du plan Marshall, afin d'en coordonner la mise en œuvre. L'OECE s'élargira par la suite à de nouveaux pays pour donner naissance à l'OCDE en 1956, club de réflexions économiques et d'échanges entre les pays industriels développés du bloc occidental.

en 1948), de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA en 1952), de l'Euratom et de la Communauté Économique Européenne (CEE en 1957). Pas question, dans ce contexte, d'abandonner la sécurité d'approvisionnement alimentaire et le pilotage de la production agricole au seul jeu du marché. En effet, coupée de ses zones d'approvisionnement à l'Est par la séparation de l'Allemagne en deux États, bientôt suivie de la construction d'une frontière étanche entre les pays d'Europe occidentale et les pays d'Europe orientale, la nouvelle CEE, et notamment la République Fédérale d'Allemagne (RFA), reste globalement fortement déficitaire en produits agricoles et alimentaires, même si les premiers excédents dans certaines productions apparaissent dès le milieu des années 1950 en France³. Ainsi, la part de la consommation couverte par la production (taux d'autoapprovisionnement) n'est sur la période 1956-1960 que de 35 % aux Pays-Bas et 77 % en Allemagne pour les céréales et, dans ce dernier pays, de 58 % pour les œufs, 77 % pour les fromages, 87 % pour la viande bovine (bœuf et veau), 94 % pour la viande porcine mais 51 % seulement pour la viande de volaille et 74 % pour les viandes ovine et caprine [5]. Dans le même temps, la France enregistre un taux d'autosuffisance de 110 % pour les céréales, de 104 % pour les fromages, 102 % pour la viande bovine, 101 % pour la viande porcine et de volaille mais 75 % pour les viandes ovine et caprine. Il y a donc une forte complémentarité entre les besoins d'approvisionnement de l'Allemagne et les capacités de production d'un pays comme la France. Cette situation facilite l'émergence d'un consensus entre les deux pays qui perdurera jusqu'au milieu des années 1980, pour une forte PAC. De fait, la CEE reste globalement déficitaire et ne cesse d'augmenter son déficit en produits agricoles et alimentaires jusqu'à la fin des années 1970 : de 15,1 milliards de dollars américains en 1968, le déficit en produits agricoles et alimentaires de la CEE, compte tenu des élargissements successifs augmente régulièrement jusqu'en 1979 pour atteindre, cette année là, un maximum de 31,7 milliards de dollars américains [5].

Une consommation alimentaire en augmentation

La période de mise en place de la CEE et de la PAC se situe au cœur de ce que l'économiste Jean Fourastié a appelé les « trente glorieuses », période marquée par une forte croissance économique tirée par une forte croissance de la consommation. Même si la part des dépenses alimentaires dans les dépenses totales des ménages diminue (25,7 % en 1973, 23,2 % en 1980 dans l'Europe des neuf) la consommation par habitant, notamment la consommation de viande, ne cesse d'augmenter jusqu'à la fin des années 1970 : de 19 kg/habitant/an en 1956-1960 dans l'Europe des six, la consommation de viande bovine passe à 26 kg dans l'Europe des neuf en 1978, où elle atteint son maximum, tandis que la consommation de viande porcine passe de 23 à 36 kg, celle de viande de volaille de 4 à 13 kg, celle de viande ovine de 1 à 3 kg, celle de fromage de 7 à 9 kg et celle de lait et produits laitiers frais de 97 à 101 kg [6]. Pour satisfaire les besoins croissants des consommateurs européens (258 millions

3. À partir de 1974, la balance commerciale agricole de la France devient structurellement excédentaire.

dans les années 1970), la nécessité d'une PAC s'impose alors assez vite. En effet, à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, les différents pays européens ont mis en place des politiques agricoles nationales de soutien au développement de la production, notamment en RFA où les prix agricoles sont très soutenus. Le maintien d'interventions nationales non coordonnées dans un espace économique ouvert de libre circulation des marchandises constitue un risque important de distorsion de concurrence si le coût du panier de la ménagère varie trop sensiblement d'un pays à l'autre. Dans ce contexte, l'axe Paris-Bonn obtient un consensus au sein de l'Europe des six pour une PAC d'intervention sur les marchés visant à une harmonisation des prix agricoles au sein de l'espace communautaire.

Les marchés et les prix agricoles sont alors encadrés par les pouvoirs publics avec des prix suffisamment incitatifs pour les producteurs, mais qui restent stables et raisonnables pour les consommateurs, ce qui suppose, outre une intervention intérieure, une protection des marchés domestiques communautaires d'une concurrence internationale trop brutale et de cours mondiaux trop fluctuants. Dans les faits, la PAC s'inspire dans une bonne mesure de la doctrine américaine, caractérisée depuis le *New Deal* des années 1930 par une régulation publique forte de l'offre et de la demande, que les économistes ruraux entourant le président Roosevelt revendiquaient comme une nécessité pour pallier les imperfections et les errements spontanés des marchés agricoles constatés durant la grande crise [6].

■ Organisations Communes de Marchés

Dans ce contexte politique et doctrinal, l'intervention publique dans la régulation des marchés agricoles est revendiquée comme une condition d'amélioration du bien-être collectif, avec un objectif de « parité de revenus » pour les producteurs agricoles et, pour les consommateurs, de sécurité d'approvisionnement et de développement de la consommation. Elle se concrétise par la mise en place d'Organisations Communes de Marchés (OCM) [1] par grande famille de produits : OCM céréales, OCM sucre, OCM lait, OCM viande bovine... Les premières entrent en vigueur en 1968, avec la mise en place effective de l'union douanière européenne (usuellement baptisée « Marché commun ») qui se caractérise par l'application d'un tarif douanier commun unifié aux frontières de la CEE. D'autres comme l'OCM viande ovine ne sont mises en place que plus tard, au début des années 1980.

Les différentes OCM reposent sur des principes communs : protection aux frontières et intervention sur les marchés sous forme de stockage ou de subvention aux exportations en cas d'excédents pour garantir un prix minimum aux producteurs. Toutefois, leur impact diffère sensiblement d'une famille de produit à l'autre, selon le degré de protection. Certaines productions comme les céréales, le lait, la viande bovine bénéficient d'organisations de marché très efficaces. D'autres productions, comme le porc ou la viande ovine, bénéficient d'OCM plus lâches, laissant les producteurs plus exposés aux fluctuations des prix, ou bien ne bénéficient d'aucune OCM comme l'aviculture ou, jusqu'en 1980, la viande ovine.

OCM lait et produits laitiers

Depuis sa conception, l'OCM « lait » s'organise autour de trois types de prix :

- le prix indicatif qui constitue l'objectif de prix moyen à la production ;
- le prix d'intervention qui correspond au prix d'achat public des produits laitiers stockables ;
- le prix seuil qui correspond aux prix minimum d'entrée des produits laitiers importés.

Le **prix indicatif** représente le niveau de prix souhaitable pour la Commission : il vise à un équilibre entre producteurs et consommateurs, puisque, selon la terminologie européenne, il doit être suffisamment rémunérateur pour les producteurs mais rester raisonnable pour les consommateurs. Il est arrêté par le Conseil européen des ministres (constitué des ministres de l'Agriculture des États membres) sur proposition de la Commission pour chaque campagne de commercialisation, allant du 1^{er} avril au 31 mars de l'année suivante.

Ce prix indicatif correspond à un objectif politique mais n'a, à priori, aucune réalité économique : il ne suffit pas que les ministres décrètent un prix souhaitable, pour que miraculeusement l'ajustement du marché se fasse sur ce niveau de prix. L'ajustement du marché dépend d'abord de la confrontation de l'offre et de la demande sur le marché européen : si l'offre est excédentaire par rapport à la demande, il y a toutes les chances que le prix de marché soit inférieur au prix indicatif, et qu'il le dépasse en situation inverse de défaillance de l'offre par rapport à la demande. Les mécanismes de l'OCM consistent donc à mobiliser l'intervention et la régulation aux frontières pour faire en sorte que le prix de marché converge vers l'objectif défini par le prix indicatif. Ce sont les prix d'intervention et les prix seuils qui permettent cet encadrement du marché.

Les **prix d'intervention** sont déterminés pour le beurre et le lait écrémé en poudre, produits de base stockables élaborés à partir du lait, et fixés en Conseil européen des ministres pour chaque campagne. Lorsqu'une laiterie ne parvient pas à écouler la totalité du lait qu'elle collecte sous forme de produits élaborés, c'est-à-dire lorsque la collecte de lait dépasse la quantité nécessaire à satisfaire la demande en produits laitiers, elle transforme le lait excédentaire en beurre et en lait écrémé en poudre (matière grasse et protéines) qu'elle peut livrer sans restriction à l'intervention pour un stockage public. Les pouvoirs publics rachètent donc les excédents de beurre et de poudre à un prix d'intervention garanti, fixé de manière à ce que le prix moyen du lait sur la campagne approche le prix d'objectif⁴. Le prix d'intervention est donc une garantie pour le producteur assuré d'écouler sa production à un prix proche du prix indicatif, et en tout état de cause au moins égal au prix de valorisation du lait sous forme de beurre et de poudre pour l'intervention.

4. Les recettes des seules ventes à l'intervention ne permettent pas de payer les producteurs au prix indicatif. Ce prix n'est approché que si l'on tient compte des recettes des ventes des autres produits sur le marché.